

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 42 (1985)
Heft: 2

Rubrik: Informations sportives

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

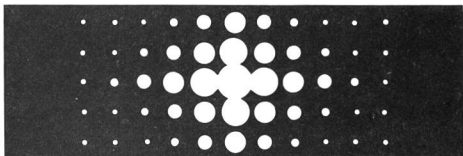
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Quelques données concernant les accidents de sport

K. Wegmüller, chef des services «éducation routière et sport» du Bureau suisse de prévention des accidents (bpa)

Nombre total des accidents

Les statistiques établies par la CNA, qui assure deux tiers des salariés, montrent que le nombre des accidents de sport – selon une estimation prudente – serait d'environ 160 000 par an. Chaque année, le total des indemnités versées en Suisse, par les assurances, pour les couvrir est évalué à quelque 300 millions de francs. Pour calculer la perte que subit ainsi, annuellement, l'économie suisse du fait des activités sportives, on doit encore ajouter, aux frais directs, de nombreux frais indirects, dont le coût total équivaut à près de trois fois et demie la somme des frais directs, soit près d'un milliard de francs.

Estimation annuelle du nombre des accidents de sport et de leur coût

Nombre d'accidents de sport:
environ 160 000

Coûts directs = indemnités d'assurance:
plus de 300 millions de francs

Coûts directs et indirects:
plus d'un milliard de francs

Répartition du nombre total des accidents selon les activités sportives

La répartition des accidents selon les différentes activités sportives est difficile à faire, car des statistiques à l'échelon national font toujours défaut. Cependant, celles de la CNA constituent un indicateur sûr en ce qui concerne les tâches prioritaires de la prévention des accidents dans les différents sports. Les trois derniers rapports quinquennaux font ressortir la situation suivante:

Accidents de sport et de jeu selon le type d'activité, conformément aux rapports quinquennaux de la CNA

Type d'activité ¹	1968/72		1973/77		1978/82	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Football	19 302	35,9	23 702	37,6	28 425	38,4
Autres jeux de balle	4 751	8,8	6 482	10,3	8 939	12,1
Ski	14 898	27,7	16 220	25,7	15 726	21,2
Autres sports d'hiver	2 858	5,3	3 423	5,4	4 319	5,8
Gymnastique et athlétisme	3 139	5,9	3 127	4,9	3 918	5,3
Lutte, judo	1 691	3,2	1 931	3,1	1 936	2,6
Baignade et autres sports nautiques	3 018	5,6	2 919	4,6	3 425	4,6
Alpinisme	1 239	2,3	1 025	1,6	1 008	1,4
Courses et entraînement avec des véhicules à moteur	68	0,1	233	0,4	659	0,9
Autres sports	2 799	5,2	4 034	6,4	5 683	7,7
Total	53 763	100,0	63 096	100,0	74 038	100,0

¹ Sans les accidents survenus lors des trajets, avant et après l'activité sportive.

Les accidents se produisant au cours d'une activité sportive normale ne constituant pas une entreprise téméraire sont intégralement indemnisés par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (CNA).



Il pourra s'estimer heureux s'il s'en sort une fois encore sans mal.



Ce tableau montre que les accidents de football se trouvent très nettement en tête, suivis de ceux de ski, deux spécialités qui rassemblent, il faut le dire, un nombre élevé de pratiquants. En ce qui concerne les indemnités d'assurance, par contre, ces deux disciplines se placent à un niveau très proche:

Activité sportive ¹	1978			1982		
	Coût total	%	par accident	Coût total	%	par accident
Football	34 193 000	27,5	1 353	57 582 000	30,4	1 815
Ski	34 675 000	27,9	2 437	56 679 000	30,0	3 275
Baignade	9 597 000	7,7	3 403	11 055 000	5,8	2 898
Alpinisme	9 260 000	7,5	9 706	13 057 000	6,9	10 659

¹ Sans les accidents survenus lors des trajets, avant et après l'activité sportive.

L'interruption de travail occasionnée par les accidents de ski s'élève en moyenne à 140 heures (190 heures en 1977), et celle des accidents de football à 100 heures environ.

Diminution de la fréquence des accidents de ski

Depuis des dizaines d'années, le bpa suit avec beaucoup d'attention l'évolution du taux des accidents de ski: il s'est en effet largement préoccupé, en collaboration avec d'autres organisations et entreprises, des mesures de sécurité dans ce domaine (préparation physique des skieurs, mise au point et vente d'appareils pour le contrôle et le réglage des fixations de sécurité, publication et emploi de normes de réglage, exper-

tise et remise de labels pour fixations de sécurité et appareils de réglage, augmentation de la sécurité sur les pistes, etc.). Entre 1970 et 1980, le nombre des accidents de ski devrait avoir régressé de 80 à 85 000 à 50 à 55 000 par année. Depuis, ces chiffres se sont stabilisés. Etant donné que le nombre de skieurs étrangers victimes d'un accident sur les pistes suisses a représenté, en 1983/84, environ 40 pour cent du total, celui des skieurs suisses devrait être de l'ordre de 30 000.

Les accidents de ski diminueront encore davantage si tous ceux qui pratiquent ce sport observent les dix règles de comportement de la FIS!

Evolution annuelle des accidents de ski

Année	Accidentés
1970	au total: 80 à 85 000
1980	au total: 50 à 55 000
1983/84	suisses: 30 à 33 000
	étrangers: 20 à 22 000

L'analyse des cas mortels survenus dans l'ensemble des activités sportives se présente comme suit:

Activité sportive	Accidents mortels
Football:	moins de 10
Ski (principalement pour cause d'avalanches):	environ 30
Baignade, natation:	environ 80
Alpinisme/montagne:	environ 200

Bilan

C'est grâce aux efforts entrepris par les milieux concernés qu'il a été possible de stopper l'augmentation du nombre des accidents de ski, et même de parvenir à une diminution effective et sensible de leur fréquence. En dépit de ce fait, le ski demeure une des causes importantes d'accidents de sport et nous devons persévérer dans notre effort de prévention. Les résultats de l'enquête 1983/84 le prouvent. ■



Championnat du monde de football 1974: Daniel Carnevali, gardien de l'équipe argentine, vient d'être touché.



Accidents dus à la pratique du hockey sur glace

W. Arber, K. Biener

Traduction: Marianne Honegger

Objectif de ce travail

Sur le plan international, le hockey sur glace est un sport de plus en plus populaire. C'est ainsi, par exemple, que le nombre de joueurs possédant une licence de la Ligue suisse de hockey sur glace est passé de 7129, au cours de l'hiver 1963/64, à 15949 pour la saison 1982/83. A l'augmentation du nombre de joueurs a toutefois répondu une augmentation du nombre des accidents. Dans cette étude, nous allons tenter d'analyser les causes de ces accidents et les mesures à prendre pour les éviter. Le questionnaire auquel ont répondu 218 joueurs de Suisse alémanique nous a fourni les chiffres de base. Il s'agit de 37 joueurs de Ligue nationale A (LNA), de 36 joueurs de Ligue nationale B (LNB), de 106 joueurs de 1re ligue et de 39 joueurs de 2e ligue.

Méthode, matériel, statistiques

Pour effectuer notre travail, nous avons choisi une méthode d'enquête sous forme de questionnaire, faisant essentiellement appel à la mémoire des joueurs. Un des inconvénients de ce procédé réside dans le fait que le chiffre absolu des blessures n'est pas exact, du moins en ce qui con-

Le dr méd. Kurt Biener travaille à l'Institut de médecine préventive et sociale de l'Université de Zurich.

cerne les blessures légères. Par contre, il tient compte des blessures n'ayant pas nécessité de consultation médicale. Un deuxième problème vient de ce que le diagnostic établi lors d'une blessure sans trop de gravité, donc sans nécessité de consultation médicale, n'est pas toujours forcément correct. Enfin, la période au cours de laquelle ces blessures sont intervenues ne peut pas non plus être délimitée avec précision.

La moyenne d'âge des joueurs ayant répondu au questionnaire est de 24,3 ans. On peut donc admettre qu'ils pratiquent activement leur sport en moyenne depuis douze ans. Le total des accidents de hockey relevés par notre enquête s'élève à 2462, dont 232 suivis d'une interruption de travail. Le nombre des joueurs de hockey sur glace, en Suisse, peut être estimé, pour ces douze dernières années, à quelque 12000. Il en résulte, pour l'ensemble des blessures, une fréquence de 1,7 pour cent par année, et pour celles ayant provoqué une interruption de travail, un taux de 0,16 pour cent.

Répartition par ligue et par poste occupé par les joueurs

Avec 15,9 pour cent, c'est en LNA que le total des blessures est le plus élevé, leur fréquence diminuant progressivement jusqu'en 2e ligue. Le nombre de blessures des joueurs de la LNA est près de deux fois plus élevé que celui des joueurs de 2e ligue, alors que le nombre des accidents graves, ceux suivis d'une interruption de travail, est identique dans les deux catégories et représente près d'un accident par joueur. Hayes indique que les attaquants se blessent deux fois plus souvent que les défenseurs. De tous, ce sont les gardiens qui sont atteints le moins souvent, certainement grâce à un équipement leur assurant une protection particulièrement efficace.

Genre de blessures

Avec 37,7 pour cent, ce sont les contusions qui viennent en tête des blessures. Au deuxième rang, nous trouvons les plaies avec 29,6 pour cent, suivies des fractures avec 12,5 pour cent. La caractéristique des blessures est assez semblable d'une ligue à l'autre. A titre de comparaison, nous indiquons les résultats que nous avons relevés dans la littérature existante (tableau 1).

Tableau 1: Blessures de hockey sur glace réparties par genre. Suisse (n = 2462). (Toutes les données sont en pourcentage.)

Knoflach (1929-32) 74 blessures	Johansen (1946-48) 132 blessures	Handzo (1954-59) 330 blessures	Bellando (1960-74) 462 blessures	Hayes (1976) 	Arber (1982) étude présentée ici	Genre de blessures
10,8	14,4	5,4	10,82	5	12,5	Fractures
14,8	27,3	47,3	44,15	29	37,3	Contusions
-	2,3	0,9		20	8,5	Entorses
29,7	5,3	20,9		15	8,9	Déchirures
25,7	49,2	17,0	41,7	27	29,6	Plaies
18,9	1,5	6,6	3,24	4	3,2	Autres

Tableau 2: Répartition des blessures de hockey sur glace. Suisse (n = 2462). (Toutes les données sont en pourcentage.)

Johansen (1946-48) Scandi- navie	Mathé (1948-51) Tch.	Handzo (1954-59) Tch.	Stibbe (1962-69) RDA	Müller (1963-67) CH	Hayes (1976) Canada	Bouchard (1973-76) Canada	Arber (1983) étude présentée ici	Partie du corps
60	47,3	21,5	33	42	33	22,7	38,0	Tête
2	9,7	9,1	8	8	8	7,2	8,9	Tronc
28	23,8	21,5	23	18	21	31,9	27,5	Bras
10	19,5	43	36	32	28	38,2	25,6	Jambes

Sur l'ensemble des blessures relevées par notre enquête, 38,0 pour cent concernent la tête, 27,5 pour cent les bras, 25,6 pour cent les jambes et 8,9 pour cent le tronc. Le deuxième tableau présente également les résultats tirés de publications, ceci pour permettre une comparaison.

La diminution des blessures à la tête, constatée au cours des dernières années, s'explique par le fait que, vers les années soixante, le port obligatoire du casque a été introduit dans la plupart des pays.

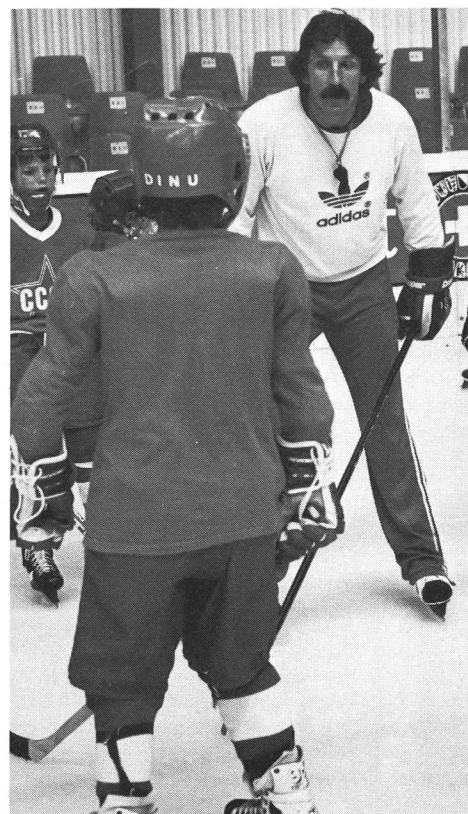
Gravité

La gravité des blessures est présentée dans le tableau 3 en fonction des interruptions de travail ayant fait suite à l'accident. Ce sont les blessures de moyenne gravité qui prédominent, avec une interruption de

travail allant de 5 à 20 jours. Des blessures très graves, avec plus de 50 jours d'interruption de travail, sont intervenues dans 7,3 pour cent des accidents, et ce sont les joueurs de la LNA qui en ont été le plus souvent victimes, avec 11,5 pour cent. Toutefois, les joueurs de hockey grièvement atteints sont moins nombreux que

Tableau 3: Gravité des blessures résultant d'un accident de hockey sur glace et présentée en fonction d'une interruption de travail consécutive (n = 2462). (Toutes les données sont en pourcentage.)

Interruption de travail	jusqu'à 1 jour: blessures sans gravité	2 à 4 jours: blessures légères	5 à 20 jours: blessures de gravité moyenne	20 à 50 jours: blessures graves	plus de 50 jours: blessures graves
Accidents de hockey	8,2	12,5	48,3	23,7	7,3
Accidents dus à d'autres sports	0,0	7,1	38,9	42,1	11,9

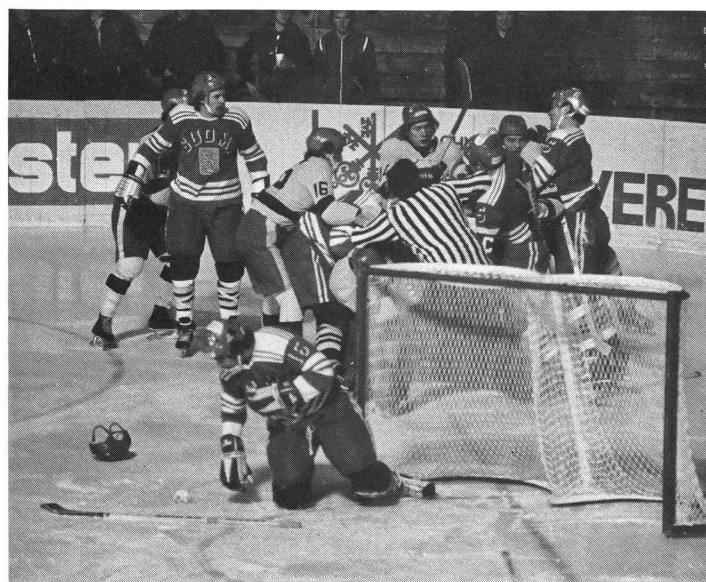


Importance de l'action préventive de l'entraîneur.

l'ensemble des blessés graves d'autres disciplines sportives. En revanche, en ce qui concerne les blessures sans gravité, les proportions sont inversées.



Pour prévenir les accidents, d'abord bien s'échauffer...



... puis éviter la bagarre.

Blessures spécifiques

Le tableau 4 montre que les plaies ouvertes au visage représentent plus d'un quart des blessures. Viennent ensuite les contusions aux bras et aux cuisses, de même que les déchirures à certains muscles de la cuisse. Les blessures aux coudes et aux genoux représentent le 5 pour cent, une sur cinq s'avérant être grave, car touchant les structures internes de l'articulation, les ménisques, les tendons ou les ligaments. Citons encore, comme blessures typiques du hockey sur glace, la perte des dents de devant (4,9 pour cent) et les fractures du nez (4,7 pour cent).

Tableau 4: Blessures spécifiques du hockey sur glace. Suisse (n = 2462). Diagnostics. (Toutes les données sont en pourcentage.)

Diagnostic	Nombre	%
1. Coupures et contusions au nez, sourcils, lèvres	677	27,5
2. Contusions aux bras (mains incluses)	276	11,2
3. Contusions aux cuisses	164	6,7
4. Blessures aux adducteurs et déchirure de certains muscles de la cuisse	152	6,3
5. Contusions aux coudes	123	5,0
6. Blessures aux genoux	123	5,0
7. Perte des dents de devant	121	4,9
8. Fractures du nez	116	4,7
9. Entorses du poignet	78	3,2
10. Fractures du bras ou de la main	61	2,5
11. Fractures des jambes	24	1,0
12. Autres	547	22,0

Blessures à la tête et au visage

Tous les auteurs relèvent l'importance du nombre de blessures à la tête. L'introduction du port obligatoire du casque, au cours des années soixante, a permis, toutefois, de les réduire considérablement. Mais le casque ne protégeait alors que le crâne, et la fréquence des blessures au visage restait élevée. Ce n'est que l'introduction d'un modèle disposant d'une protection de la mâchoire inférieure qui a permis une protection plus efficace de la tête.

Blessures aux yeux

Selon *Napavnik*, 22,6 pour cent des blessures à la tête touchent l'orbite oculaire. Bien que peu fréquentes, elles peuvent être catastrophiques. Dans notre enquête, sur les 218 joueurs interrogés, 11 avaient été touchés au bulbe oculaire lui-même et, dans quatre cas, il en est résulté un décollement de la rétine.

En 1974, la Société canadienne d'ophtalmologie (SCO) créa un comité chargé d'effectuer une enquête sur les blessures aux yeux dues à la pratique du hockey sur glace. Les résultats obtenus provoquèrent de sérieux remous: en 1973, on enregistra en effet, au Canada, 287 hockeyeurs blessés aux yeux en cours de jeu et 20 d'entre eux devinrent borgnes. En 1975, le nombre de blessures aux yeux s'éleva à 253, dont 42 avec perte ultérieure d'un œil (*Pashby*).

Suite à cette enquête, la «Canadian Amateur Hockey Association» (CA-HA) modifia la règle du «high sticking» (canne haute), car plus de 70 pour cent des blessures résultaient de ce domaine. La «Canadian Standards Association» (CSA) redoubla de zèle pour développer un modèle de masque standard, permettant de protéger le visage du joueur. Bien que le port de ce masque n'ait pas été rendu obligatoire, il s'en vendit, au Canada, plus de 300 000 pour un total de 600 000 joueurs inscrits à la CA-HA. Ces masques sont fabriqués, soit en treillis métallique, soit en plaques transparentes de Lexan. A la suite de ces événements, la SCO effectua, au cours de la saison 1976/77, une nouvelle enquête sur les



Le casque et le masque, une protection efficace.

blessures au visage et aux yeux. La comparaison avec les chiffres précédents se révéla significative:

1972/73: 287 blessures aux yeux

1974/75: 253 blessures aux yeux

1976/77: 90 blessures aux yeux

Ces chiffres ont permis de démontrer sans équivoque que le risque de blessure à la tête, au visage ou aux yeux peut être réduit de manière considérable, dans la pratique du hockey sur glace, par le port d'un casque et d'un masque de protection adéquats.

Causes de blessures

Tous les auteurs mentionnent la canne comme cause première des blessures. Au deuxième rang, nous trouvons les blessures dues à l'impact du palet. C'est le visage qui, dans ces cas, est le plus sou-

Tableau 5: Causes des accidents de hockey sur glace. Suisse (n = 2462). (Toutes les données sont en pourcentage.)

1. Coup de canne	23,2
2. Palet	18,5
3. Canne haute	15,2
4. Collision avec un autre joueur	13,7
5. Chute contre la bande	12,0
6. Bodycheck	4,9
7. Chute sur la glace	4,6
8. Coup de patin	4,1
9. Coup de genou	3,8

vent atteint. Le tableau 5 montre que, dans 38,4 pour cent des cas de blessures étudiés dans le cadre de notre enquête, elles ont été provoquées par une canne: 23,2 pour cent par coup de canne, 15,2 pour cent par «canne haute». Le 18,5 pour cent des blessures sont provoquées par le palet. ■